



MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

18, rue Principale nord
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
Tél. (819) 449-4578 Fax : (819) 449-7310

Avis vous est donné par la soussignée, qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton sera tenue au deuxième étage du centre communautaire, situé au 16, rue Principale Nord à Montcerf-Lytton, le lundi 2 mars 2015 à 19 h 30 heures.

Vous êtes priés d'y assister,

Liliane Crytes
directrice générale
Ce 23 février 2015
Modifié le 2 mars 2015

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.1 : Ouverture de la rencontre par le maire ;
- 1.2 : Prière ;
- 1.3 : Adoption de l'ordre du jour ;

2.00 : ADOPTION DES RAPPORTS ET COMPTES DE LA PÉRIODE

- 2.1; Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2015
- 2.2; Approbation du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 9 février 2015
- 2.3; Approbation du procès-verbal du 23 février 2015
- 2.4: Adoption des comptes acquittés et à payer de la période

Ordre du jour du 2 février 2015, suite

3.00 : DEMANDES ET DÉCISIONS

- 3.01; Demande de don de Marie-Pier Crites pour voyage humanitaire
- 3.02; Demande de la municipalité de Grand-Remous pour consultant en urbanisme
- 3.03; Offre du journal la Gatineau
- 3.04; Complicité Emploi; demande de rencontre lors d'une séance du conseil
- 3.05; Albatros Vallée-de-la-Gatineau; Demande de don
- 3.06; CSHBO : Demande de bourses
- 3.07; Cueillette de fonds Ski pour ta santé de la fondation C.S.S.S.V.G.

4.0; CORRESPONDANCE ANNEXÉE;

- 4.01; Résultats des analyses d'eau
- 4.02; Accusé réception du Ministère des Transports pour demande d'élargissement des accotements sur la rue du Collège
- 4.03; MDDELCC; Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
- 4.04; Rendez-vous avec le président de la Fédération québécoise des municipalités le 25 mars
- 4.05; Journées de la persévérance scolaire (16 au 20 février)
- 4.06; Premier ministre du Québec, accuse réception de notre résolution concernant le projet de loi 10
- 4.07; Ministère de la Sécurité publique; Révision du programme d'aide aux municipalités sinistrées
- 4.08; Ville de Maniwaki; appui la municipalité de Délégé dans leur demande sur le projet de loi 10
- 4.09; MMQ; 2,463 \$, notre part de la ristourne de 4,000 000 \$
- 4.10; Ville de Maniwaki, appui à la MRCVG concernant la demande de révision au MAMOT
- 4.11; CSST; avis du taux personnalisé

Ordre du jour du 2 mars 2015, suite

- 4.12; Article de journal; information; finie l'aide aux villages pauvres
- 4.13; Municipalité de Grand-Remous; Demande à la M.R.C. pour la gestion de l'aéroport
- 4.14; Statistiques de la bibliothèque pour janvier 2015
- 4.15; M.R.C. conseil en bref
- 4.16; M.R.C. avis recommandé, avis de motion pour règlement modifiant la tarification prévue au règlement 2007-190; regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova
- 4.17; M.R.C. Demande de report du traitement des demandes de titres d'exploration minière (claims) situés dans les territoires s'apparentant à la villégiature (TAV) dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- 4.18; M.R.C.; Règlement 2015-268, répartissant les dépenses de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes ou de toutes autres ventes d'immeubles réalisées par la MRC pour les municipalités locales.
- 4.19; Rapport du chef pompier de l'assemblée du 19 janvier et de la pratique du 18 février
- 4.20; Rapport du comptoir postal et du centre d'accès pour janvier 2015
- 4.21; CHGA; Encouragement pour Mathieu Langevin
- 4.22; Invitation à la tournée des élus à la découverte de l'agroalimentaire
- 4.23; Compte-rendu de la rencontre pour les chemins à double vocation
- 4.24; CPTAQ; recommandations pour dossier de Rock Patry
- 4.25; MTQ; accuse réception de notre résolution 2015-02-48 pour la rue du Collège

5.0; LISTE DE LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE NON ANNEXÉE;

Ordre du jour du 2 mars 2015, suite

6.00; AUTRES SUJETS;

- 6.01; Modification à notre police d'assurance; Fondation Ste-Philomène
- 6.02; Regroupement incendie; mandat pour demande de crédit-bail,
- 6.03; Demande de subvention discrétionnaire
- 6.04; Contrat avec la bibliothécaire
- 6.05; Protocole d'entente avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais pour un service de premiers répondants
- 6.06; Résultat de la journée de plein air du 22 février et informations sur les activités de la semaine de relâche.
- 6.07; Compte-rendu du conseiller responsable du dossier de l'aéroport
- 6.08;
- 6.09;

7.00 PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

8.00; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE